

le **Projet Régional de Santé de l'ARS IDF** (2013-2017) est disponible : <http://prs.sante-iledefrance.fr/le-projet/>

Cela peut paraître assez technique, mais il est essentiel que les équipes se l'approprient dans la mesure où les MSP/PSP existants et surtout les futures équipes devront faire référence à ce projet lorsqu'elles présenteront leur propre projet (à l'ARS comme à d'autres instances).

Le projet se décline en 3 niveaux: (rassurez-vous il y a des synthèses de chaque document; je vous mets les liens ci-dessous)

- le **plan stratégique régional** (<http://prs.sante-iledefrance.fr/wp-content/uploads/2012/09/plaquette-PSRS-IDF.pdf>)

Il définit 3 *défis* qui sont repris systématiquement dans les autres documents: parcours de santé, qualité de l'offre de soins par la coopération, offre liée au territoire.

- **3 schémas d'intervention:** *prévention, organisation des soins, médico-social*

Sur l'organisation des soins: le *SROS* (schéma régional d'organisation des soins) : synthèse du volet ambulatoire qui vous intéresse plus directement: <http://prs.sante-iledefrance.fr/wp-content/uploads/2012/09/ars-idf-prs-schema-orga-soins-ambulatoire-synthese.pdf>

A retenir notamment les axes et priorités du volet ambulatoire (axe 2 sur les structures d'exercice collectif, les autres axes sur accessibilité, transversalité, qualité)

- **4 programmes**

dont 1 sur la **télémedecine** (<http://prs.sante-iledefrance.fr/wp-content/uploads/2012/09/ars-idf-prs-programme-telemedecine-synthese.pdf>),

un sur les **personnes en situation de précarité**: le PRAPS <http://prs.sante-iledefrance.fr/wp-content/uploads/2012/09/ars-idf-prs-programme-praps-synthese.pdf>